



*Église, Mémoire(s), Éducation* : sous ce triptyque, les amis et collègues de Jean-François Boulanger ont souhaité lui rendre hommage. Ce sont 17 contributions qui sont ici réunies ; elles courent de l'Antiquité à l'époque actuelle, de Reims à la Turquie, de l'histoire à la géographie en passant par la littérature classique. Les thématiques retenues, chères aux membres du Centre de Recherches en Histoire Culturelle (CERHiC-EA2616), veulent rejoindre ce qu'est le destinataire du volume, intellectuellement et humainement : un chercheur et un enseignant passionné et ouvert. Jeunes et moins jeunes contributeurs disent ainsi leur amitié et leur estime à Jean-François Boulanger au moment de le voir quitter l'université de Reims Champagne-Ardenne dont il fut une figure incontournable.



## Église, Mémoire(s), Éducation *Mélanges offerts à Jean-François Boulanger*

sous la direction de **Véronique Beaulande-Barraud**  
avec la contribution de Benoît Roux

Église, Mémoire(s), Éducation

ISBN 978-2-915271-85-0  
25 €

épure

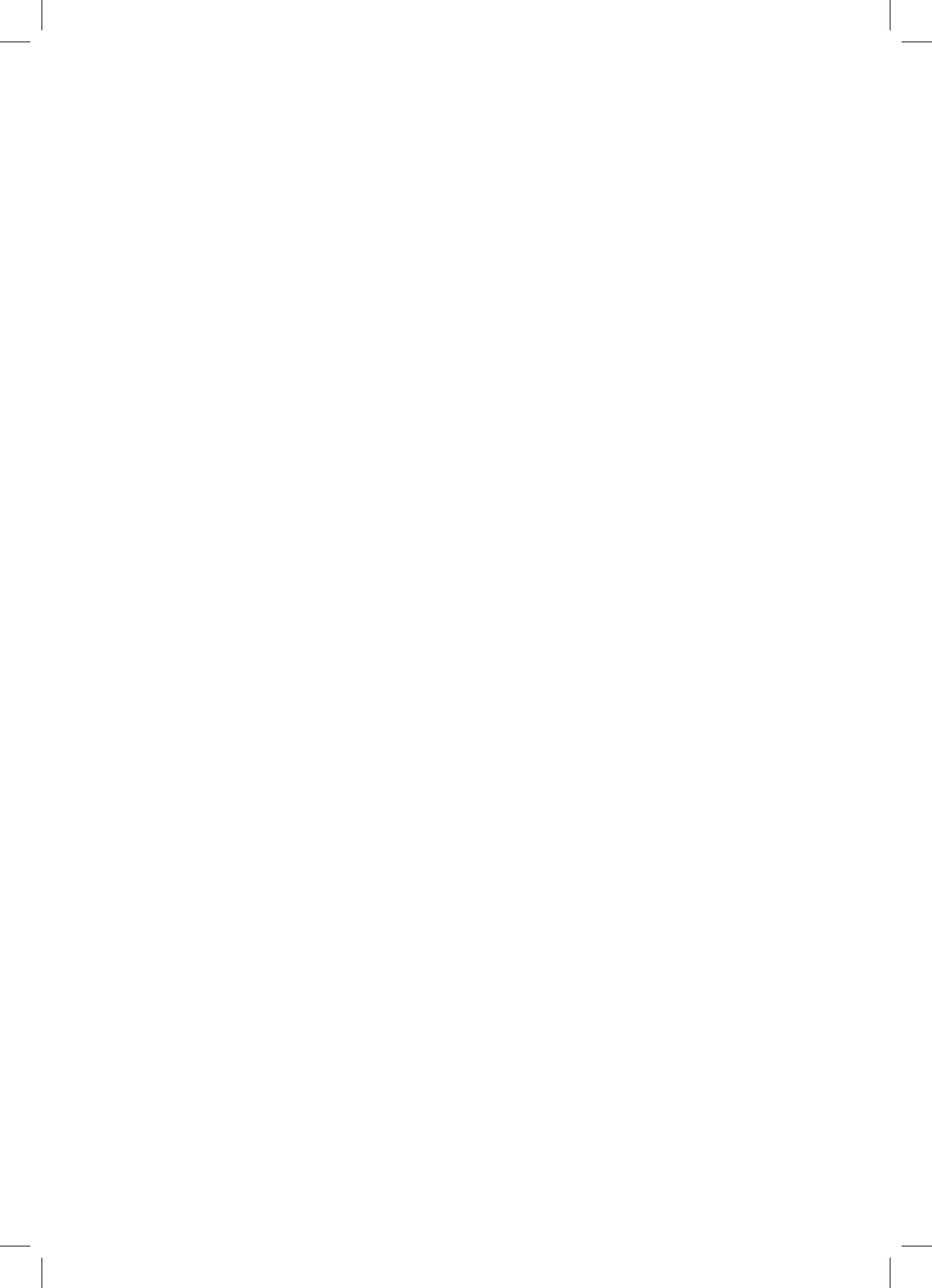
épure  
ÉDITIONS ET PRESSES UNIVERSITAIRES DE REIMS

ÉGLISE. MÉMOIRE(S).  
ÉDUCATION

*Mélanges offerts à  
Jean-François Boulanger*

Textes réunis par Véronique BEAULANDE-BARRAUD  
avec la contribution de BENOÎT ROUX

UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE  
2014



## Sommaire

### AVANT-PROPOS

par Véronique BEAULANDE-BARRAUD ..... 9

Couverture historique, histoire d'une couverture  
par Benoît ROUX ..... II

### I. ÉGLISE ..... 15

Véronique BEAULANDE-BARRAUD, Les pénitenciers  
épiscopaux dans les diocèses de Reims et Châlons  
aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles ..... 17

Bruno RESTIF, Le cardinal de Lorraine était-il beau ?  
Les indices esthétiques et corporels d'un séducteur  
en politique et religion ..... 43

Bernard GRUNBERG, Les réalités de l'évangélisation  
dans la Mixtèque (milieu du XVI<sup>e</sup> siècle). Le procès de  
Lázaro de Grijalva, curé d'Ometepec ..... 65

Bruno MAES, Jean Mabillon, le doute méthodique  
au service de la vérité historique ..... 89

Marie-Claude GENÉT-DELACROIX, Deux prêtres  
et le patrimoine national : Charles de Talleyrand  
et Henri Grégoire (1789-1795) ..... III

Aurélien GIRARD, Le jansénisme et le gallicanisme  
sont-ils des « articles d'exportation » ? Jalons  
pour une recherche sur le parcours et la doctrine  
de Ćirmānūs Ādam, archevêque grec-catholique  
d'Alep au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ..... 137

II. MÉMOIRE(S) .....157

Nicole MOINE, La Grande guerre et les collections  
archéologiques rémoises.....159

Jérôme BURIDANT, Les arbres de l'oubli : les forêts  
dans la mémoire du Chemin des Dames ..... 181

Marcel BAZIN, Mémoire spatiale et identités territoriales.... 199

Alexandre NIESS, Commémorer les morts pour la patrie  
après la Grande Guerre : l'Église et les monuments  
aux morts dans les diocèses de Reims et Châlons..... 223

Helga MEISE & Benoît ROUX, Reims 1915,  
l'ombre d'elle-même. Petite histoire emblématique.....263

III. ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT ..... 275

Franck COLLARD, Entre fardeau et honneur.  
Robert Gaguin, doyen de la faculté de Décret  
de l'Université de Paris à la fin du Moyen Âge ..... 277

Sophie CONTE, Le pouvoir et l'enseignement dans  
le *Panégyrique de Louis XIII* de Louis de Cressolles ..... 297

Bertrand GOUJON, La fabrique des petites princesses  
modèles ? L'éducation des fillettes et jeunes filles  
dans la Maison d'Arenberg au XIX<sup>e</sup> siècle ..... 319

Marc DELEPLACE, Le récit en histoire ..... 349

Pernette GRANDJEAN, Système éducatif et enseignement  
de l'histoire au Brésil .....369

DIGRESSION FINALE

Patrick DEMOUY, Les boulangers de Reims au Moyen Âge ...393

# Le pouvoir et l'enseignement dans le *Panégyrique de Louis XIII* de Louis de Cressolles

SOPHIE CONTE

Maître de conférences en littératures anciennes  
Université de Reims Champagne-Ardenne

Louis de Cressolles publie à Paris en 1620 les *Vacationes autumnales*, traité de rhétorique atypique<sup>1</sup>. Il y développe le chapitre de Quintilien sur l'action oratoire dans un dialogue érudit qui réunit quatre jeunes gens, à la campagne, pendant les vacances d'automne. Marc Fumaroli a montré que les Jésuites ont développé à cette époque les travaux d'érudition pour asseoir leur position intellectuelle dans le quartier latin, face au Parlement et à l'Université, tandis qu'ils s'illustraient, rive droite, dans la prédication mondaine<sup>2</sup>. Ils ont aussi écrit beaucoup d'éloges et de discours propres à exalter la monarchie française, afin de se concilier la bienveillance d'Henri IV, de la Régente, puis du jeune Louis XIII<sup>3</sup>. En 1618 ils ont obtenu l'autorisation de reprendre leurs enseignements à Paris, moment crucial dans l'histoire de la Compagnie de Jésus en France. C'est pourquoi Cressolles insère après les *Vacationes autumnales*, dans le même volume, cinq discours de remerciement pour

1. Cressolles, Louis de. *Vacationes autumnales, sive de perfecta oratoris actione et pronuntiatione libri tres*. Paris : Sébastien Cramoisy, 1620.
2. Fumaroli, Marc. *L'Âge de l'éloquence : rhétorique et « res literaria », de la Renaissance au seuil de l'époque classique*. Genève : Droz, 1980, p. 233-256.
3. Worcester, Thomas. « Jesuit dependance on the French monarchy ». In *The Cambridge Companion to the Jesuits*. Cambridge : Cambridge University Press, 2008, p.104-119. Voir aussi Nelson, Eric. *The Jesuits and the Monarchy : Catholic Reform and Political Authority in France (1590-1615)*. Aldershot-Rome : Ashgate-Institutum Historicum Societatis Jesu, 2005.

la réouverture du collège de Clermont<sup>4</sup>. L'ensemble forme un tout précédé d'une page de titre et d'un bref avis au lecteur (*Lectore candido*) qui marque la transition avec le traité. Il comprend un panégyrique de Louis XIII (p. 3-25) et des discours adressés aux Conseillers du Roi (p. 26-34), aux membres du Clergé (p. 35-49), de la Noblesse (p. 50-64) et du Tiers État (p. 65-72).

Les heurs et malheurs du collège de Clermont sont intimement liés à l'histoire de la Compagnie de Jésus en France : ses débuts, sa reconnaissance, le rôle des Jésuites auprès de la monarchie<sup>5</sup>. Fondé en 1560 grâce au legs généreux de Guillaume du Prat, évêque de Clermont, le collège s'installa cette année-là rue Saint-Jacques. Le succès fut immédiat en raison de la qualité de la pédagogie, inspirée du *modus parisiensis*<sup>6</sup>, mais aussi de la gratuité des cours : cela fit concurrence aux autres établissements. Le collège de Clermont se heurta au Parlement et à l'Université de Paris, avec laquelle il fut en procès dès 1565. Les causes de ce conflit sont multiples. On se méfiait des Jésuites en France en raison de leurs liens avec l'étranger, en particulier l'Espagne, et avec le Saint-Siège, puisqu'ils étaient liés au pape par un vœu spécial ; on leur reprochait aussi d'encourager le régicide. Reconnue par le pape, la Compagnie de Jésus était un ordre à la fois régulier et séculier. Or l'Université n'admettait pas en son sein les ordres réguliers, obstacle parmi d'autres à l'intégration du collège de Clermont. Ce dernier fit l'objet de plusieurs

- 
4. Cressolles, Louis de. *Panegyricus Ludovico XIII Galliae et Navarrae Christianissimo Regi votus in Gratiarum Actionem pro scholis restituitis Collegii Claromontani Societatis Iesu in Academia Parisiensi. Item aliae alii gratiarum Actiones*. Paris : Sébastien Cramoisy, 1620.
  5. Dupont-Ferrier, Gustave. *Du Collège de Clermont au Lycée Louis-le-Grand (1563-1920)*. Paris : De Boccard, 1921, tome 1, p. 1-35. Fouqueray, Henri. *Histoire de la Compagnie de Jésus en France des origines à la suppression*. Paris : Picard, 1910-1925. Delattre, Pierre. « Collège de Clermont » (s. v. « Paris »). In Delattre, Pierre. *Les établissements des Jésuites en France depuis quatre siècles*. Enghien : Institut supérieur de Théologie, 1955, tome 3, col. 101-1239.
  6. Pour le contexte, voir O'Malley, John. *Les premiers jésuites (1540-1565)*. Trad. E. Boné. Paris : Desclée de Brouwer, 1999 [1993], p. 289-346.

fermetures temporaires. En 1595, les Jésuites furent mis en cause dans l'affaire de l'attentat manqué de Jean Châtel contre le roi, parce que le jeune homme était un ancien élève du collège. Ils furent expulsés du royaume, décision qui ne fut appliquée que dans le ressort des parlements de Paris, Rouen, Rennes et Grenoble : le collège de Clermont fut fermé.

Par l'édit de Rouen (1603), Henri IV, voulant asseoir son autorité à la fois sur le Parlement et sur les Jésuites, rétablit ces derniers sur tout le territoire à condition d'un serment de fidélité au Roi assorti de l'obligation d'être désormais les confesseurs des rois de France. Il fonda le collège de La Flèche la même année, ce qui retarda la réouverture du collège de Clermont. On s'entremet cependant à Paris en faveur des Jésuites, notamment lors des États Généraux de 1614-1615. C'est en 1618 que la situation se dénoua : Louis XIII signa le décret le 15 février et une cérémonie d'ouverture solennelle eut lieu le 20 février.

### Un discours panégyrique

Le *Panégyrique de Louis XIII* appartient au genre épideictique, dont Laurent Pernot a étudié les fondements dans le monde gréco-romain : le discours de remerciement (*gratiarum actio*) trouve sa source à Rome, les consuls exprimant leur gratitude à l'empereur qui les a nommés, devant le sénat<sup>7</sup>. Cressolles fait l'éloge de Louis XIII qu'il présente en roi bienveillant et généreux, digne d'une gratitude éternelle. Il puise dans l'histoire et le patrimoine littéraire pour nourrir ce discours de circonstance qui, au-delà des Jésuites, a pour sujet les rapports entre le pouvoir et l'instruction de la jeunesse, entre le pouvoir et le savoir, enjeu qui intéresse la société tout entière. Le discours répond à une progression sinueuse, d'ordre poétique : Cressolles joue sur l'effet mémoire, les citations ou motifs

7. Pernot, Laurent. *La rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain*. Paris : Institut d'Études augustiniennes, 1993, p. 108-110.



évoqués une première fois étant souvent repris ailleurs, par un effet d'écho, ce qui fait le lien entre les deux grands mouvements du texte.

La première partie a pour sujet le collège de Clermont. Après une entrée en matière, Cressolles évoque Jérusalem, maîtresse des nations. Il présente ensuite le collège parisien privé de ses professeurs et la joie provoquée par sa réouverture. L'empereur romain Probus, promoteur de la vigne, suscite une méditation sur les fruits que Louis XIII peut escompter de la culture de l'esprit de la jeunesse dans le quartier latin. Le jeune roi a sans doute été inspiré par les grands hommes qui, avant lui, ont favorisé la culture et l'éducation : Saint Louis confronté à la grande grève de l'Université, les rois qui ont fondé le Musée d'Alexandrie, Charlemagne, les empereurs Constantin et Théodose à Byzance, et enfin Henri IV, fondateur du collège de La Flèche.

La deuxième partie est centrée sur la personne de Louis XIII, dont l'auteur exalte les qualités naturelles et l'éducation : le roi n'a pas été élevé dans le relâchement et la mollesse, ni dans l'ignorance. La visite du jeune monarque à La Flèche en 1614 a marqué les esprits. Cressolles fait ensuite une variation sur la symbolique des attributs du pouvoir : la couronne de pierres précieuses, le sceptre sur lequel pourrait figurer l'aigle de Jupiter, la cigogne, ou encore l'œil des hiéroglyphes égyptiens et enfin la pourpre royale, signe de vertu. Si les succès militaires sont source de gloire, le roi se recommande davantage par sa vertu, sa piété et ses bienfaits. En autorisant la réouverture du collège de Clermont, il a obligé beaucoup de gens : l'Université, les Parisiens, les Jésuites.

Nous prenons le parti de privilégier ce qui a trait à l'enseignement dans ce discours, en suivant l'auteur au gré de ses tours et détours, en particulier dans la première partie du texte. Nous mettrons en valeur un certain nombre de procédés littéraires et expliciterons les références historiques ou littéraires, voire mythologiques, pour tenter

de saisir quelque chose de la démarche érudite et politique du Jésuite reconnaissant.

### Entrée en matière<sup>8</sup>

Le texte commence par une adresse à Dieu qui joue le rôle de l'invocation des Muses dans les épopées antiques. Cressolles laisse à d'autres orateurs le soin de louer les qualités royales de Louis XIII : sagesse et modération dans l'exercice du pouvoir (pour calmer les troubles) ; providence et charité (pour alléger les malheurs du peuple) ; piété (pour protéger la religion). Il se démarque d'eux par son projet :

*Ego vero incredibilem eius humanitatem in Academia honestanda, et vniuersae scholae adiunctione amplificanda, tacitus praeterire nullo modo possum. Nam cum Ordo clarissimus Antistitum, et inclytae Nobilitatis, hoc est flos vniuersae Galliae superiorum annorum Comitii proposuisset, non alienum esse a regia dignitate et prouidentia Claromontani Collegii aditus iuuentuti clausos et tandiu obseptos sua veluti manu et autoritate aperire ; atque adeo poposcisset, vt Societatis homines summis religionibus obstrictos ad diuinam gloriam augendam proseminandamque pietatem, suam in fidem et clientelam susciperet : Rex optimus in commune bonum intentus rem honestam vtilemque iudicauit, et de Principum Consistorianorum sententia, quod erat a sapientissimis viris petatum, studio prope incredibili, inusitata beneuolentia, et commemorabili in omnes annos voluntate perfecit.*

« Quant à moi, je ne peux pas me taire et passer sous silence l'incroyable bonté dont [le roi] a fait preuve : il a honoré l'Université et lui a permis de s'accroître d'un collège supplémentaire. En effet, l'Ordre très célèbre du Clergé et celui de l'illustre Noblesse, l'élite de toute la France, avaient suggéré il y a quelques années lors

8. Cressolles, Louis de. *Panegyricus...*, *op. cit.*, p. 3-4.

des Etats Généraux qu'il convenait à la dignité et à la providence royales d'ouvrir, en vertu de son pouvoir et de son autorité, les portes du Collège de Clermont si longtemps closes et fermées à la jeunesse, et lui avait même demandé de prendre sous sa protection et son patronage les hommes de la Compagnie, engagés par les vœux les plus puissants à augmenter la gloire de Dieu et à répandre la piété ; le Roi très bon, soucieux du bien commun, jugea la requête honnête et utile, et suivant l'avis des Princes ses Conseillers, accomplit ce que des hommes très sages lui avaient demandé, avec un zèle à peine croyable, une bienveillance inhabituelle, un empressement digne de mémoire à jamais<sup>9</sup>. »

Ce n'est pas en vain que Marc Fumaroli fait de Louis de Cressolles un des « théoriciens de la sophistique sacrée » et que Christian Mouchel parle à son propos d'« éloquence de la douceur »<sup>10</sup>. Cressolles écrit sous le signe de la *copia* et privilégie une prose ample, volontiers redondante. La dimension épideictique est constante dans le discours : ici la bienveillance (*humanitas, benevolentia, voluntas*), ailleurs la générosité du roi ou l'inscription dans l'éternité (du bienfait et de la gratitude).

On reconnaît ici les destinataires des cinq discours, à l'exception du Tiers État : le roi (*Rex optimus*), ses conseillers (*Principum Consistorianorum*), le clergé (*Ordo clarissimus Antistitum*) et la noblesse (*inchytae Nobilitatis*). Parmi les éléments favorables au retour en grâce de la Compagnie, Cressolles privilégie les États Généraux de 1614-1615 (*superiorum annorum Comitiiis*) plutôt que l'intervention du roi. Il y a là une volonté politique de s'assurer pour l'avenir le soutien de tous, quitte à donner une lecture faussée des événements récents. Les États Généraux de 1614-1615

9. Les traductions sont nôtres.

10. Fumaroli, Marc. *L'Âge de l'éloquence...*, op. cit., p. 233-256 ; Mouchel, Christian. *Cicéron et Sénèque dans la rhétorique de la Renaissance*. Marburg : Hitzeroth, 1990, p. 297-315.

abordèrent plusieurs questions concernant directement ou indirectement les Jésuites, notamment la réception en France du Concile de Trente et l'indépendance de la couronne vis-à-vis du Saint Siège<sup>11</sup>. Le clergé et la noblesse ont œuvré en leur faveur et demandé chacun de leur côté la réouverture du collège de Clermont, l'assemblée du clergé souhaitant contribuer ainsi au renouveau de l'Université et incitant Louis XIII à prendre les Jésuites sous sa protection, l'assemblée de la noblesse demandant en outre pour eux l'incorporation à l'Université et le droit d'ouvrir d'autres collèges dans le royaume. L'assemblée du Tiers État, qui comptait parmi ses représentants de nombreux parlementaires gallicans, manifesta son hostilité. L'Université avait été en procès incessant avec les Jésuites entre 1565 et 1595. Elle ne prenait pas part aux États Généraux, mais elle s'opposa aux demandes formulées par le clergé et la noblesse. La présentation des faits par Cressolles ne laisse donc pas de surprendre. Il s'applique ainsi dans tout le discours à présenter le collège de Clermont comme un collège de l'Université (*Academia*) parmi d'autres<sup>12</sup>.

### Jérusalem, maîtresse des nations<sup>13</sup>

Cressolles se compare au roi David considéré comme l'auteur des *Psaumes*. Le Psaume 47 est un chant de louange joyeuse qui célèbre Sion, la montagne de Dieu, au cœur de Jérusalem. Il est envisagé ici avec la médiation de Jean Chrysostome<sup>14</sup>. On observe une série de déplacements entre le texte biblique, le commentaire patristique et l'usage qu'en

11. Fouquieray, Henri. *Histoire de la Compagnie de Jésus en France des origines à la suppression*. Tome 3 : *Époque de progrès (1604-1623)*. Paris : Picard, 1922, p. 340-355.
12. Nous traduisons *Academia* par Université, comme nous y invite Marie-Madeleine Compère : Compagnie de Jésus. *Ratio Studiorum* [1599]. *Plan raisonné et institution des études dans la Compagnie de Jésus*. Trad. L. Albrieux et D. Pralon-Julia. Paris : Belin, 1997, p. 280.
13. Cressolles, Louis de. *Panegyricus...*, *op. cit.*, p. 4-5.
14. Jean Chrysostome. « *Expositio in Psalmum XLVII* ». In Migne, Jacques-Paul. *Patrologie grecque*. Paris : J.-P. Migne, 1862, tome 55, p. 215-221.

fait le Jésuite. Comme le peuple juif retrouve Jérusalem après la captivité à Babylone, qui serait annoncée dans le psaume, les Jésuites reprennent possession de leur collège sur la montagne Sainte-Genève. L'exil à Babylone a privé les Juifs de leur culture (*eiectam olim eruditionem lumenque literarum*). L'activité intellectuelle de Jérusalem (*Solymeum Museum*), regroupée sur la colline de Sion, y était solidement enracinée (*fundatum bonis radicibus*). C'est pourquoi Jérusalem, splendeur de toute la terre (ἀγλαΐσμα τῆς γῆς), est l'école de la terre (διδασκαλεῖον τῆς γῆς) ; grâce à la sainteté de ses mœurs et à sa piété, elle est source de sagesse pour le monde entier (πηγὰς τῆς φιλοσοφίας).

Le collège de Clermont, qui est lui aussi un repaire des Muses (*Camoenarum Semneum*), n'a pas un tel rayonnement, mais les États Généraux de 1614-1615 lui ont reconnu une utilité pour honorer la religion ancestrale et les lettres (*ad decus auitae religionis et tuendam laudem literarum*). Les Muses retrouvent leur domicile naturel après une interruption qui n'est pas due à la fureur babylonienne (*Babylonius furor* : allusion aux guerres de religion) mais à l'injure des temps communs (*communium temporum iniuria* : sans doute les luttes avec le Parlement et l'Université).

Ce détour biblique établit la vocation pédagogique, morale et spirituelle de la formation assurée au collège de Clermont. Cela fait écho aux qualités du roi, réelles ou supposées, qui sont développées dans la seconde partie du discours : intelligence, bonté et piété. Le dispositif littéraire mis en œuvre est propre à flatter Louis XIII, implicitement assimilé à Dieu le père, puis à Jupiter, dans la note mythologique qui clôt le passage.

### Évocation historique : le collège abandonné<sup>15</sup>

Cressolles donne à voir par une hypotypose l'état de désolation du collège après le départ des Jésuites.

15. Cressolles, Louis de, *Panegyricus...*, *op. cit.*, p. 5-6.

*Pono mihi ante oculos huius Collegii solitudinem, tristem illam obscuramque faciem et condicionem, quod tanta temporum intercapedine, quam obstupefacti multi homines et mirabantur et moerebant, non splendorem modo suum et dignitatem, sed ne quidem nomen suum retinere potuisset.*

« Je me représente l'état d'abandon de ce Collège, son aspect et sa situation tristes et obscurs, parce qu'une si longue interruption dont beaucoup de gens stupéfaits s'étonnaient, qu'ils déploraient, l'avait privé non seulement de sa splendeur et de sa dignité, mais même de son nom. »

Privé de ses habitants légitimes, le collège de Clermont ne mérite plus son nom. Cressolles joue avec la titulature romaine (*nomen, cognomen*), pour personnifier l'établissement et préciser son identité. Le collège n'a plus la qualité (*nomen*) d'établissement d'enseignement (*gymnasium*) puisqu'on n'y forme plus les jeunes gens par les exercices pédagogiques (*literarum exercitationibus*) qui font la réputation des Jésuites. Il a perdu son *cognomen* de *Claromontanum* (« Clermont »), puisque les professeurs ont quitté la célèbre montagne (*Clarus Mons*) du quartier latin. Cette étymologie inscrit le collège dans l'espace dévolu à l'Université ; mais elle est fantaisiste<sup>16</sup>. Guillaume du Prat avait commencé par héberger en 1550 des étudiants dans l'hôtel particulier dont il disposait rue La Harpe dans le quartier latin, au nom du diocèse de Clermont dont il était l'évêque. Quand, à sa mort il a laissé des biens aux Jésuites, ces derniers ont acquis l'Hôtel de Langres, rue Saint Jacques, et gardé le nom de communauté de Clermont, consacré par l'usage, en souvenir du généreux bienfaiteur. C'est à ce moment-là seulement que ce *collegium* devint un établissement d'enseignement. Il n'y a donc aucun rapport avec la Célèbre Montagne. Le Parlement,

16. Gustave Dupont-Ferrier consacre plusieurs pages au nom du collège de Clermont (*op. cit.*, p. 4-11).

qui ne voulait pas reconnaître la Compagnie de Jésus comme un ordre religieux à part entière, lui reconnut officiellement en 1562 le nom de *collegium Claromontanum* pour la désigner comme la « communauté de l'Hôtel de Clermont ». Ce nom est donc lourd de sens.

Après l'attentat manqué de Jean Châtel en décembre 1594, le procès fut vite instruit et les Jésuites chassés en quelques jours à peine<sup>17</sup>. Les biens du collège devaient être employés pour des œuvres de charité, mais ils furent en partie pillés, notamment la splendide bibliothèque. Les locaux furent réaffectés : la bibliothèque du roi y fut transférée et une partie de l'immeuble fut louée à des artisans. Cressolles, qui s'est peut-être inspiré de ses souvenirs d'ancien élève, parvient à suggérer en quelques traits, à l'aide d'images visuelles et sonores, le contraste entre l'état du collège après le départ des Jésuites et l'atmosphère érudite qui y régnait auparavant : l'activité lucrative des boutiquiers et des artisans a remplacé les cours gratuits (*sine pretio*), et les bruits de taverne font oublier les doctes voix des professeurs. Si Mercure continue à régner sur ce lieu, il protège non plus l'éloquence mais le vil commerce, tandis qu'Apollon, dieu de la poésie, n'a plus sa place.

Un second tableau, d'inspiration plus onirique, représente les classes, les toits et les murs du collège qui exultent de joie. Les Muses, ravies de retrouver le domicile dont elles ont été chassées, dansent en rythme avec les Grâces. Elles sont aussi précieuses que les pierreries qui ornent la couronne des rois. Le contraste peut être nuancé car à partir de l'édit de Rouen, le retour des Jésuites au collège de Clermont fut progressif. Ayant repris possession des bâtiments dès 1604, ils s'y réinstallèrent progressivement, accueillant même un temps des pensionnaires. En attendant l'autorisation de reprendre les cours, Fronton du Duc s'attachait à reconstituer le fonds de la bibliothèque.

17. Fouquieray, Henri. *Histoire...*, *op. cit.*, tome 2, livre 2, chapitre 6, p. 405-409.

## Une métaphore agricole : les vignes de l'empereur Probus<sup>18</sup>

Cressolles amorce une digression en mettant en scène une sorte de coup de foudre de Probus pour les vignes de la Montagne d'Or en Mésie. Empereur romain de 276 à 282, Probus est connu pour avoir abrogé l'édit de Domitien interdisant de planter des vignes nouvelles en dehors de l'Italie. On peut songer à l'édit de Rouen autorisant les Jésuites en 1603 à ouvrir de nouveaux collèges dans le royaume. Cressolles passe naturellement de l'empereur au monarque et d'une montagne à l'autre : la « Célèbre Montagne » se situe au cœur de Paris, colline dédiée aux Muses, qui résident dans les collèges du quartier latin. Mais les vignes parisiennes sont d'une autre sorte :

*Probi Imperatoris illae vites, tametsi in Aureo Monte consitae, incolis tamen finitimisque populis tribuerunt, ut se vino saepe ad perniciem et dedecus ingurgitarent : tuae autem illae nobiles, LVDOVICE maxime, hoc est tenera adolescentium ingenia, quae in aliis doctae Academiae Collegiis, atque hoc in ipso Claromontano instituentur, modestiam atque animi moderationem ingenerabunt. Nam in omnem consequentis aevi memoriam doctorum hominum et piorum diligentia exculiti, eruditi ad omnem honestatem, rectissimis studiis exaturati, spargent deinde se in imperium Gallicanum mirabili abundantia et virtutum copia redundantes, atque ad omnes qui tua dominatione continentur, prudentiae suae fructum ingenique deriuabunt.*

« Les vignes de l'Empereur Probus, bien que situées sur la Montagne d'Or, ont cependant conduit les habitants et les peuples voisins à se perdre et se déshonorer, à force de se gorger de vin : mais tes nobles vignes, Louis très grand, c'est-à-dire les tendres esprits des jeunes gens éduqués au collège de Clermont et dans d'autres

---

18. Cressolles, Louis de, *Panegyricus...*, op. cit., p. 6-7.



Collèges de la docte Université, produiront la modestie et la modération de l'âme. Car élevés pour toujours par les soins d'hommes savants et pieux, instruits en vue de l'honnêteté, nourris par les études les plus droites, ils se répandront ensuite dans le royaume de France, regorgeant d'une abondance admirable et d'une profusion de vertus, et ils tourneront vers tous tes sujets le fruit de leur sagesse et de leur esprit. »

On éduque la jeunesse comme on élève la vigne. La métaphore filée, motif relativement banal, se fonde sur l'ambivalence, en latin comme en français, du mot culture (*cultura*), qui désigne l'activité agricole et l'activité intellectuelle<sup>19</sup>. La comparaison permet de souligner la dimension morale de l'enseignement (*modestiam atque animi moderationem*). Les professeurs joignent le savoir à la piété : on retrouve ici encore la triple vocation de l'enseignement, mise en valeur à propos de Jérusalem. Cette phrase cicéronienne est formée d'une période ascendante reposant sur un rythme ternaire (*exculiti, eruditi, exaturati*), et d'une période descendante amorcée par *spargent deinde* : au temps de la préparation de la vigne (*exculiti*) succède celui de la vendange (*fructum*). Cressolles aborde ainsi un nouveau thème, celui de la richesse que constitue pour un pays une jeunesse bien éduquée.

### La protection des lettres et de l'éducation, source de gloire<sup>20</sup>

En 298, le rhéteur gaulois Eumène a prononcé un discours devant le gouverneur de sa province pour obtenir la restauration des écoles d'Autun après que la cité a été ravagée par la guerre : *Pro instaurandis scholis oratio*<sup>21</sup>. Les

19. Voir par exemple, Cicéron, *Tusculanes*, II, 13. L'Arpinate n'est pas cité.

20. Cressolles, Louis de, *Panegyricus...*, *op. cit.*, p. 7-8.

21. *Panegyriques latins*. Éd. et trad. É. Galletier. Paris : Les Belles Lettres, 1949, tome I. Voir Hostein, Antony. *La Cité et l'empereur. Les Éduens dans l'Empire romain d'après les Panégyriques latins*. Paris : Publications de la Sorbonne, 2012, en particulier les pages consacrées à Eumène : p. 177-250.

empereurs romains avaient déjà contribué financièrement aux travaux nécessaires pour reconstruire la cité, mais les écoles avaient été laissées de côté. Il s'agit d'un discours de réclamation et non pas de remerciement, il s'agit d'argent et non pas d'autorisation d'enseigner, mais le discours du rhéteur gaulois, inspiré par l'évergétisme antique, suffit à suggérer que l'enseignement a besoin de la protection des puissants. Cressolles n'en retient qu'une expression : Eumène a appelé les écoles Méniennes « temples des gloires impériales » (*Templa Imperatoriarum gloriarum*)<sup>22</sup>. C'est en effet la thématique de la gloire qu'apporte aux puissants la protection des lettres et de l'éducation qui l'intéresse ici. Cressolles développe cette idée dans une période dont le premier membre résonne comme une *sententia* : *Nihil est tam regium, quam amare literas* (« Il n'y a rien de plus royal que d'aimer les lettres »). Dans le reste de la phrase, il ajoute qu'il faut soutenir le savoir (*scientiam*), la sagesse (*sapientiam*) et le travail des érudits. Pour illustrer son propos, Cressolles va alors passer en revue les grands modèles qui, il en est sûr, ont inspiré le jeune Louis XIII.

### Saint Louis et la grande grève de l'Université<sup>23</sup>

Cressolles rappelle le prénom, la jeunesse, la vertu, la gloire, qui font de Saint Louis un modèle privilégié. Il choisit de se limiter à un exemple précis, la grande grève de l'Université, survenue quand Saint Louis était jeune homme lui aussi : *Orta est aliquando Ciues inter Parisienses et iuuentutem, quae in Academiae sinu informabatur, grauis et odiosa dissensio* (« Un conflit terrible et odieux survint un jour entre les bourgeois de Paris et la jeunesse qui étudiait à l'Université. »). Il s'agit d'un épisode célèbre des débuts

22. *Panegyriques latins* v (g), 6, 4.

23. Cressolles, Louis de. *Panegyricus...*, *op. cit.*, p. 8-10.

de l'Université parisienne<sup>24</sup>. Le 27 février 1229, une dispute de taverne tourna mal dans le faubourg Saint-Marcel. Depuis Philippe Auguste, l'Université bénéficiait de deux privilèges (*privilegium canonis* et *privilegium fori*) en vertu desquels ses membres échappaient à la justice séculière. Le roi était garant de l'application de ces privilèges. Mais Blanche de Castille, qui exerçait la régence, manqua à ses devoirs en autorisant les bourgeois de Saint-Marcel à se venger des étudiants. La situation s'aggrava, il y eut des morts, l'Université se mit en grève et se dispersa hors de Paris en avril. Les membres de l'Université ne regagnèrent la capitale qu'au printemps 1231. L'intervention de Grégoire IX fut décisive pour faciliter les négociations, et la bulle *Parens scientiarum*, considérée comme la Charte de l'Université, donna à cette dernière un nouveau départ. La situation se débloqua effectivement quand Saint Louis, rompant avec l'obstination de Blanche de Castille, intervint personnellement dans le conflit et répondit favorablement à la demande du pape.

Cressolles insiste à juste titre sur la violence du conflit initial et sur les morts causés parmi les étudiants. Devant les excès de Mars, les membres de l'Université préférèrent quitter la capitale pour protéger Minerve :

*Subito ingens consecuta est in Academia solitudo, nulli prope adolescentium greges, cum in alias vrbes se contulissent, in Collegiis, in dicendi officinis, in diuersoriis bonarum artium videbantur. Illae scholarum luscinae, quae paulo ante incredibili suavitate, et quodam veluti cantu Orationis omnium animos capiebant, mutae sine voce et consueta frequentia silebant. Ea pars Ciuitatis quae superioribus annis speciosa, nobilis,*

24. Je remercie Claire Angotti pour ses explications et ses conseils bibliographiques. Gorochov, Nathalie. *Naissance de l'université. Les écoles de Paris d'Innocent III à Thomas d'Aquin (v. 1200-v. 1245)*. Paris : Honoré Champion, 2012. Baldwin, John W. « Le contexte politique et institutionnel ». In Verger, Jacques et Weijers, Olga (dir.). *Les Débuts de l'enseignement universitaire à Paris (1200-1245 environ)*. Turnhout : Brepols, 2013, p. 17-26. Le Goff, Jacques. *Saint Louis*. Paris : Gallimard, 1996, p. 131-136.

*gloriosa, et concursu plurimarum nationum illustris fuerat, tum vastitatem tristem et inhumanam denuntiabat.*

« Aussitôt un grand désert se fit dans l'Université, on ne voyait presque plus de jeunes gens en bande, dans les Collèges, dans les écoles de rhétorique et dans les établissements des bonnes arts, puisqu'ils s'étaient réfugiés dans d'autres villes. Ces rossignols des écoles, qui peu de temps auparavant ravissaient tous les esprits par l'incroyable douceur de leur éloquence, qui s'élevait comme un chant, demeuraient silencieux : on n'entendait plus le ramage habituel de leurs nombreuses voix. Cette partie de la Cité qui les années précédentes avait été belle, noble, glorieuse et illustre par le concours de plusieurs nations, était alors devenue une étendue triste et barbare. »

Le mot *solitudo* rappelle l'hypotypose citée plus haut et invite au parallèle, si ce n'est que les Jésuites ont quitté Paris sous la contrainte. Cressolles se plaît ici encore à rapprocher le collège de Clermont de l'Université, qui ne voulait précisément pas intégrer les Jésuites en son sein. À la fin du passage, il explicite la comparaison en présentant le retour de la Compagnie à Paris comme un moyen de pallier la chute des effectifs de l'Université, remarquée lors des Etats Généraux. Il souligne alors la culture et l'expérience des Jésuites.

Tout le mérite du règlement de la crise revient à Saint Louis : la situation affligea le roi, qui envoya des lettres, dépêcha des émissaires et obtint enfin le retour des escoliers à Paris. Il est vrai que, d'après Jacques Le Goff, Philippe Auguste et Saint Louis ont eu « conscience de l'utilité et du prestige qu'apporte l'Université de Paris à la monarchie »<sup>25</sup>. Cressolles fausse cependant la perspective en ne faisant

---

25. Le Goff, Jacques. *Saint Louis...*, *op. cit.*, p. 131-132.

pas cas du rôle joué par Grégoire IX, ce qui est prudent de sa part, car les Jésuites sont suspects d'ultramontanisme.

Il juge cette action de Saint Louis plus utile qu'une bataille qui aurait étendu les limites du pays en annexant un territoire étranger : ce dernier risquait de se rebeller, tandis que la jeunesse, bien formée, renforce le royaume de l'intérieur. On retrouve ici un thème abordé avec l'exemple de Probus.

### Le Musée d'Alexandrie<sup>26</sup>

On sait depuis Platon que les philosophes doivent éclairer les rois ou exercer le pouvoir. C'est pourquoi les Princes et les Empereurs se sont toujours efforcés de fonder des « Académies », d'instituer des établissements scolaires et d'entretenir des savants (*in fundandis Academiis, in Gymnasiis instruendis, in doctorum hominum coetu alendo et sustentando*). Cette phrase montre que Cressolles inclut dans sa réflexion non seulement l'enseignement mais l'activité intellectuelle des érudits : cela fait écho au projet des Jésuites qui veulent faire du collège de Clermont un lieu d'enseignement mais aussi d'approfondissement du savoir<sup>27</sup>. Cressolles fait une rapide allusion au Musée d'Alexandrie sans nommer les Ptolémée, qui avaient fondé l'institution en 280 av. J.-C. Le *Mouseion* est avant tout un lieu dédié aux Muses (*Musarum palatium*), où, nous dit Cressolles, se trouvaient des professeurs enseignant les arts libéraux et la connaissance des choses cachées, prêtres consacrés à toutes sortes de religions. Alexandrie est présentée comme la lumière de la terre entière, ce qui rappelle Jérusalem au début du discours.

Lieu d'enseignement, le *Mouseion* d'Alexandrie évoque surtout un lieu dévolu à la science, toutes disciplines confondues : d'éminents savants et poètes y étaient

26. Cressolles, Louis de. *Panegyricus...*, *op. cit.*, p. 10-11.

27. Sur l'activité des érudits (*scriptores*) au collège de Clermont, voir Delattre, Pierre. *Les établissements des Jésuites...*, *op. cit.*, col. 1197-1202.

pensionnaires et travaillaient dans un cadre architectural agréable<sup>28</sup>. C'est encore un exemple d'évergétisme antique, dans un contexte de rivalité entre les royaumes hellénistiques. Mais Cressolles n'exploite pas tout le potentiel du *Mouseion* : il ne mentionne même pas la bibliothèque.

### Charlemagne et l'Académie<sup>29</sup>

Charlemagne, après les victoires qui lui ont permis d'étendre son empire, n'eut de cesse de « fonder l'Université de Paris, reconnue et maîtresse de presque toutes les nations, et de l'orner du travail précieux des savants » (... *nisi Parisiis Academiam institueret, nobilem hanc, omniumque prope nationum magistram, et conquisitis eruditorum hominum studiis ornaret*). Les termes employés (*omniumque prope nationum magistram*) font rivaliser Paris avec Jérusalem, au début du texte. Cressolles fait sans doute allusion à l'Académie Palatine dans laquelle s'illustra Alcuin<sup>30</sup>. Ce n'est pas une université mais plutôt un cercle de lettrés à la cour de l'empereur<sup>31</sup>. En faisant de Charlemagne le fondateur de l'Université de Paris, Cressolles rappelle la thématique abordée avec Saint Louis des rapports entre le roi et l'Université. Mais il reprend aussi une autre idée, qui est l'opposition entre *bellum* et *otium* : ici, les victoires guerrières constituent une condition nécessaire, car c'est une fois la paix assurée que l'empereur peut se soucier de l'éducation. Dans la deuxième partie du discours, Cressolles opposera les qualités guerrières à la vertu

28. Bernard, André. *Alexandrie la Grande*. Paris : Hachette Littératures, 1998, p. 127-138.

29. Cressolles, Louis de. *Panegyricus...*, *op. cit.*, p. 11.

30. Cressolles présente de même Alcuin comme le « premier fondateur de l'Université de Paris » (*fundator Parisiensis Academiae princeps*) dans la préface des *Vacationes autumnales* (*Illustrissimo Principi Henrico Borbonio Episcopo Metensi*, non paginé).

31. Riché, Pierre. *Écoles et enseignement dans le Haut Moyen Âge. Fin du V<sup>e</sup> siècle - milieu du XI<sup>e</sup> siècle*. Paris : Picard, 1989 [1979], p. 69-75.

du prince, qui leur est supérieure. Pierre Riché formule explicitement la pensée de Cressolles : « Devenu empereur, voulant rivaliser avec le *Basileus* de Constantinople, Charlemagne passe pour un nouvel Auguste, protecteur des Lettres et des Arts »<sup>32</sup>.

### Constantin et Théodose : « l'Université » de Constantinople<sup>33</sup>

Constantin, premier empereur romain de sensibilité chrétienne, représente la synthèse des deux exemples précédents. Comme Charlemagne, il fut « nourricier des bonnes arts » et il a « favorisé l'étude des lettres ». Après ses victoires et après avoir établi son empire dans une ville qui porte son nom, il a voulu orner celle-ci avec la piété et les lettres. Il avait fait ériger une colonne de porphyre dédiée autrefois à Apollon et surmontée d'une croix<sup>34</sup>. Il a bien conçu ses écoles : plan élégant, amples portiques ornés de peintures, très bel agencement des exèdres<sup>35</sup>. Constantinople était fréquentée par les meilleurs intellectuels de l'époque, comme en témoignent Grégoire de Nazianze et Basile de Césarée. Les savants jouissaient d'une bibliothèque richement pourvue. Mais surtout, l'endroit attira les meilleurs professeurs de Grèce et d'Italie en vertu des dispositions favorables dont on trouve encore trace dans le code théodosien.

Cressolles attribue à Constantin le mérite d'avoir fait de sa ville un foyer intellectuel de premier plan. Mais il faudrait rendre justice à son successeur, Constance II (337-361), à qui l'on doit en fait la première bibliothèque de Constantinople,

32. Riché, Pierre. *Écoles et enseignement...*, *op. cit.*, p. 75.

33. Cressolles, Louis de. *Panegyricus...*, *op. cit.*, p. 11-12.

34. Janin, Raymond. *Constantinople byzantine : développement urbain et répertoire topographique*. Paris : Institut Français d'Études Byzantines, 1964, p. 62-64 et p. 77-80. La célèbre colonne qui se trouvait au centre du forum, était surmontée d'une statue de Constantin en Apollon. La statue, détruite accidentellement en 1105, fut remplacée par une croix, d'où le nom de « colonne de la croix » donné alors au monument.

35. Janin, Raymond. *Constantinople byzantine...*, *op. cit.*, p. 160-162.

qui rivalisa en prestige avec celle d'Alexandrie<sup>36</sup>. En réorganisant l'enseignement à Constantinople par la constitution du 27 février 425, Théodose II a renforcé le contrôle exercé par l'État sur celui-ci<sup>37</sup>. En tout cas, la mesure a accompagné l'essor intellectuel de la ville : on considère parfois ce texte juridique comme un acte de naissance de l'université de Constantinople, ce qui explique la place privilégiée qu'occupe cet exemple dans le texte.

### D'Henri IV à Louis XIII<sup>38</sup>

Henri IV, soucieux d'encourager les études après les troubles des guerres civiles, se montra favorable à l'Université puis décida d'honorer les Jésuites. Il leur confia, pour fonder un collège, le château de La Flèche où il avait passé une partie de son enfance<sup>39</sup>. Cressolles célèbre le caractère somptueux du palais et l'attachement du roi au lieu de ses jeunes années. Il décrit la transformation du château en collège, qui passe de demeure princière privée à un lieu où l'on s'exerce à l'éloquence, pour la plus grande gloire du roi, protecteur de la jeunesse du royaume. Cressolles énumère les vertus d'Henri IV, louange qui invite indirectement à admirer son fils.

Dans la seconde partie du discours, Cressolles évoque la visite que fit le jeune Louis XIII au collège de La Flèche, lors du voyage de Bretagne de 1614, quelque temps avant la tenue des États Généraux<sup>40</sup>. Il fait l'éloge des professeurs de la Compagnie, précepteurs zélés qui s'emploient à l'instruction de la jeunesse pour le bien du roi. Louis XIII a passé la journée entière avec les élèves<sup>41</sup>. Il a salué les

36. Lemerle, Paul. *Le premier humanisme byzantin*. Paris : Presses Universitaires de France, 1971, p. 50-68.

37. *Ibidem*.

38. Cressolles, Louis de. *Panegyricus...*, *op. cit.*, p. 12-13 et 16-17.

39. Voir Rochemonteix, Camille de. *Un collège de Jésuites aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : le collège Henri IV de La Flèche*. Le Mans : Leguicheux, 1889.

40. Voir Chevallier, Pierre. *Louis XIII*. Paris : Fayard, 1979, p. 81-85.

41. Voir Fouquieray, Henri. *Histoire...*, *op. cit.*, tome 3, livre 2, chapitre 4, p. 335-338.



religieux de la Compagnie de Jésus (*Societatis IESV religiosos*) et les a pris « sous [sa] protection et son patronage » (*in tuam fidem et clientelam cepisti*) : on reconnaît l'expression de l'entrée en matière du discours. Depuis, il ne peut plus aller dans une ville sans s'enquérir du collègue jésuite. De même, un peu plus loin, Cressolles évoque une visite plus récente au collège de Rouen, qui avait subi le même interdit que celui de Paris en 1595 et n'ouvrit de nouveau qu'en application de l'édit de 1603.

Quoi qu'il en soit, tel Pompée qui fit construire à Rome le premier théâtre en pierre après en avoir vu un à Mitylène, Louis XIII a décidé de prendre modèle sur le collège de La Flèche pour en avoir un à Paris qui soit équivalent voire plus réputé. Cressolles joue un peu avec les faits : Henri IV avait retardé la réouverture du collège de Clermont, entre autres raisons, pour pouvoir laisser à La Flèche le temps de prospérer et pour ménager le Parlement dont il avait obtenu déjà quelque chose pour les Jésuites. Il est savoureux de faire de La Flèche le modèle de Clermont, qui a largement l'antériorité ! Cressolles parle sans doute des hommes, et non pas des murs. Quoi qu'il en soit, il entend rappeler le pacte qui unit le roi aux Jésuites, depuis l'édit de Rouen.

\*

Il ne s'agit pas de louer à notre tour la rhétorique du Jésuite, qui pêche souvent par excès. Nous pouvons toutefois apprécier la variété des procédés et des tons, et la virtuosité avec laquelle, dans un désordre apparent, Cressolles mêle l'histoire ancienne, l'histoire de France et l'actualité, avec un soupçon de mythologie qui vient ponctuer le discours. Ainsi, les Muses sont omniprésentes, depuis Jérusalem jusqu'au collège de Clermont, pour célébrer l'étude, le savoir, la beauté des sciences et des lettres. Chemin faisant, Cressolles nous a donné une idée des valeurs de la pédagogie jésuite, animée d'une ambition intellectuelle, morale et spirituelle, cherchant à former la jeunesse pour l'avenir du royaume. Ce discours de

remerciement n'est cependant pas un chant de triomphe et de soulagement : si les Muses et les Grâces chantent et dansent dans le collège de Clermont, Cressolles n'a pas baissé la garde. En bon politique, il sait que la partie n'est pas gagnée pour les Jésuites qui, pour être protégés par le roi, n'en devront pas moins toujours affronter l'hostilité des milieux parlementaires et de l'Université : celle-ci s'empresse d'ailleurs de prendre un certain nombre de mesures protectionnistes visant à détourner les étudiants des cours du collège de Clermont<sup>42</sup>.

---

42. Voir par exemple Delattre, Pierre. *Les établissements des Jésuites...*, *op. cit.*, col. 1139-1146.